Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,

Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de

Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische

Vereinigung für Dokumentation

Band: 42 (1966)

Heft: 2

Artikel: La bibliothèque et l'école : résultats d'expériences

Autor: Donzé, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-771145

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA BIBLIOTHÈQUE ET L'ÉCOLE

Résultats d'expériences

par F. Donzé, directeur de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

La bibliothèque doit-elle attendre passivement que le lecteur vienne à elle, ou doit-elle tenter de le provoquer et de stimuler son besoin de lecture? Il me semble que nulle contrainte ne peut être envisagée à l'égard du lecteur adulte; en revanche il me paraît souhaitable que des rapports étroits unissent la bibliothèque et l'école. Il n'est guère de domaine de l'enseignement qui n'appelle l'utilisation du livre, et cette dépendance existe à tous les niveaux de l'enseignement. C'est pourquoi, de l'école enfantine à l'Université, les rapports entre l'école et la bibliothèque méritent l'examen concerté et toujours renouvelé des enseignants et des bibliothécaires.

Qu'ils disposent ou non de bibliothèques de classe ou de collège, les élèves des écoles devraient avoir un accès facile à une bibliothèque générale, du type: bibliothèque d'enfants, bibliothèque d'adolescents, bibliothèque publique. Non contentes d'attendre leurs lecteurs, ces bibliothèques devraient initier les jeunes en préparant systématiquement leur accueil et leur orientation. Je voudrais faire part des expériences faites dans ce sens à La Chaux-de-Fonds.

Ville de 42 000 habitants, La Chaux-de-Fonds connaît en 1965 l'organisation scolaire suivante:

- 1) Ecoles primaires.
 - 5 degrés (6-11 ans). 8 collèges. 2880 élèves. 113 classes.
- 2) Ecoles secondaires.
 - 4 degrés (11-15 ans). 4 collèges. 4 sections (Réforme en cours).
 - a) section classique. 480 élèves. 16 classes.
 - b) section scientifique. 92 élèves. 3 classes.
 - c) section moderne. 440 élèves. 15 classes.
 - d) section préprofessionnelle. 940 élèves. 34 classes.
- 3) Gymnase cantonal.
 - 4 degrés (15-19 ans), 1 collège, 3 sections.
 - a) section classique. 350 élèves. 8 classes.
 - b) section scientifique. 86 élèves. 4 classes.
 - c) section pédagogique. 100 élèves. 4 classes.
- 4) Ecole supérieure de commerce.
 - 4 degrés (15-19 ans). 1 collège. 2 sections.
 - a) section de maturité commerciale. 87 élèves. 4 classes.
 - b) section pratique. 51 élèves. 3 classes.
- 5) Technicum neuchâtelois.
 - 5 degrés (15—20 ans). 3 collèges. 880 élèves. 5 sections: Ecole d'horlogerie, Ecole de boîtes, Ecole de mécanique, Ecole des Arts et Métiers, Ecole des Travaux féminins.

Tous ces élèves — et leurs maîtres — ont à leur disposition, gratuitement, les bibliothèques publiques suivantes:

- 1. Bibliothèque des Jeunes. (23, Rue Jardinière). 8000 volumes Prêt Consultation sur place. Ouverture: de 13 h. 30 à 18 h. chaque jour (fermeture à 17 h. le samedi).
- 2. Bibliothèque de la Ville. (46, Rue Numa-Droz). 200 000 unités. Prêt: 10—12 h., 16—19 h. et 20—21 h. (samedi 10—12 et 14—16 h.). Salle de lecture: 9—12 h., 13 h. 30—19 h. et 20—22 h. (samedi fermeture à 17 h.).

En outre quelques classes des degrés primaires et secondaires possèdent une bibliothèque particulière. L'Ecole de Commerce et le Technicum ont des bibliothèques spécialisées ouvertes en principe aux élèves (en fait l'utilisation en est très faible).

La Bibliothèque des Jeunes reçoit les enfants dès qu'ils savent lire (6—7 ans). La Bibliothèque de la Ville accepte les élèves dès la 3e année secondaire (vers 14 ans). De 14 à 16 ans les adolescents ont la liberté de continuer à fréquenter la Bibliothèque des Jeunes ou de lui préférer la Bibliothèque de la Ville, le cumul étant d'ailleurs admis. La fréquentation de l'une et de l'autre bibliothèque est très réjouissante. En 1965 la Bibliothèque des Jeunes a prêté quelque 45 000 volumes. Sur les 75 000 prêts de la Bibliothèque de la Ville on peut estimer que le 40%, soit 30 000 volumes environ, concerne les élèves des différentes écoles du degré secondaire.

Je crois que cette fréquentation peut être considérée comme élevée et que ce résultat est dû pour une bonne part à l'organisation annuelle de visites des bibliothèques par les classes. J'en décrirai rapidement le fonctionnement.

a) Une première visite est préparée, en collaboration, par le secrétariat des écoles primaires et la bibliothécaire de la Bibliothèque des Jeunes, pour les enfants de 2e année primaire, au mois de septembre. Les enfants sont à ce moment à l'école depuis 15 mois et ont alors achevé l'apprentissage élémentaire de la lecture. Ils viennent à la bibliothèque, à raison de 2 classes par matin, accompagnés de leur institutrice. La bibliothécaire leur montre les locaux, les livres d'images — en commentant les meilleurs — leur indique les conditions d'utilisation. Au terme de cette visite la plupart des enfants, enthousiasmés, emportent leur premier livre à domicile. Ils ne pourront en emprunter d'autres (2 à la fois) que s'ils rapportent le premier dans les délais et si les parents signent une carte autorisant l'enfant à fréquenter la bibliothèque.

Chaque année le même phénomène se produit: l'intérêt des enfants est tel qu'ils reviennent dès le lendemain ou les jours suivants, autorisés à emprunter deux livres d'images; au bout d'une semaine (et quelles qu'aient été les précautions d'achats supplémentaires à l'avance) la réserve des livres d'images s'épuise rapidement et il est nécessaire, de toute urgence, d'acquérir, de cataloguer et d'équiper des exemplaires nouveaux (certains titres sont acquis jusqu'à 15 exemplaires: ouvrages de Probst, d'Alain Grée par exemple). Il faut remarquer toute-fois que les enfants des quartiers excentriques sont désavantagés et obtiennent plus difficilement l'autorisation des parents (chose aisément compréhensible en raison des distances à parcourir et des dangers de la rue).

Que penser de cette première rencontre? Elle est absolument positive dans la plupart des cas, mais elle dépend essentiellement des qualités de la bibliothécaire. L'accueil aimable, l'atmosphère agréable, la mise en confiance, la patience, tout cela doit concourir à faire jaillir dans le cœur de l'enfant, au bout de cette

première heure, le sentiment que «sa» bibliothèque est un lieu merveilleux où il reviendra souvent.

b) Une deuxième visite a lieu 3 ans plus tard. L'enfant est en 5e année primaire. Il sait lire couramment. Ses intérêts particuliers s'affirment: c'est l'âge où, normalement, il a abandonné l'imagerie ou le récit très simple, capable désormais de lire un texte d'une certaine longueur et d'une substance moins sommaire. L'école et la bibliothèque collaborent de la même façon que pour la première visite: une classe par matin cette fois-ci, accompagnée de l'institutrice ou de l'instituteur. La bibliothécaire démontre alors toutes les ressources de la maison, fait voir des encyclopédies pour la jeunesse, explique les différentes catégories (aventures, histoires de bêtes, contes, romans, documentaires, etc.) et tente une première démonstration de l'usage du catalogue¹.

Cette deuxième rencontre est encore plus positive que la première. D'une part elle fait retrouver le chemin de la bibliothèque à ceux qui l'avaient abandonné à un âge où le goût de la lecture n'est pas encore très bien développé. D'autre part elle permet de donner aux enfants un aperçu de toutes les découvertes qu'ils peuvent faire dans les livres, depuis la grande aventure teintée d'intrigue policière jusqu'à la façon de construire un modèle réduit d'avion. Leur émerveillement est pratiquement unanime, il touche parfois à la stupéfaction. Pour la bibliothécaire il y a pourtant un regret, c'est de ne pouvoir disposer du temps nécessaire pour alimenter continuellement ce besoin de connaître et d'apprendre toujours plus, besoin qui existe chez presque tous les enfants.

c) La Bibliothèque de la Ville est l'objet des visites suivantes. Lors de l'entrée en 3e secondaire (14 ans environ) toutes les classes des 4 sections sont recues par le directeur de la Bibliothèque, le maître de français étant présent. Cette première prise de contact permet de démontrer aux adolescents l'importance de la lecture, l'organisation des différents services de la Bibliothèque, sa topographie, ses conditions d'utilisation. Une discussion, fondée sur les questions des élèves dans la mesure du possible, a lieu autour du catalogue-dictionnaire. Dans la Salle de lecture les périodiques et les journaux sont présentés, tandis que les principaux instruments de recherche générale (dictionnaires, encyclopédies, grandes histoires, etc.) sont ouverts et commentés. La découverte du DHBS (histoire des familles et armoiries) ou du «Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms» de Dauzat suscite régulièrement un appétit de connaître qui, souvent, se porte peu à peu sur d'autres ouvrages. La visite se termine dans la salle de prêt (libre-accès) où les élèves, mis au courant concrètement de l'emplacement des volumes et du système de classement, peuvent faire leur premier choix et s'inscrire comme lecteurs réguliers. Plus du 50% le fait d'emblée.

Ainsi aucun élève de notre ville ne termine sa scolarité obligatoire sans avoir eu l'occasion de nouer un contact avec la bibliothèque publique. Certes tous ces adolescents ne deviendront pas pour autant des lecteurs plus tard. Néanmoins le principe unanimement admis aujourd'hui de la démocratisation de la formation reçoit ici une application concrète. J'estime normal que tous les élèves de nos

¹ Lire à ce sujet l'intéressant travail de diplôme de l'ABS: Aeschimann, Marie-José. Deux expériences à la Bibliothèque des Jeunes de La Chaux-de-Fonds: établissement du catalogue-dictionnaire — enquête sur les lectures enfantines. 1965.

écoles — de toutes les orientations possibles au degré secondaire — aient pénétré une fois au moins dans la bibliothèque publique et aient été instruits des possibilités de lecture, de recherche et d'information qu'elle peut leur procurer. Je dois à la vérité de dire que les plus beaux enthousiasmes, je les ai constatés chez des jeunes de la section préprofessionnelle qui, en principe, ne poursuivront pas leurs études mais apprendront leur métier dès l'âge de 15 ans, soit au Technicum soit en apprentissage.

d) Nous retrouverons encore, pour deux dernières visites, ceux qui poursuivent leurs études au Gymnase cantonal ou à l'Ecole supérieure de commerce. En 5e Gymnase et 2e Commerce (16 ans), au moment où commence l'enseignement systématique de la littérature, nous montrons, à partir d'un auteur du programme, comment conduire une recherche catalographique ou bibliographique (il s'agit le plus souvent de Corneille, Molière ou Racine). Au catalogue, après la recherche d'œuvres, nous passons aux monographies, aux ouvrages généraux sur la littérature française, aux livres d'histoire, etc. Quelques bibliographies sont indiquées, telles Langlois et Mareuil, Lanson et Biblio. A la Salle de lecture les élèves prennent connaissance des dictionnaires de langues, du Bédier-Hazard, du Dictionnaire des Lettres françaises, du Dictionnaire des œuvres, etc.

La dernière visite, organisée pour les élèves de 6e Gymnase et de 3e Commerce (17 ans), consiste en un exercice pratique de recherches bibliographiques en vue d'un travail personnel. Dès cette année chaque élève doit présenter un exposé sur un texte d'un écrivain contemporain. Les ressources du catalogue sont inventoriées, puis l'on passe à un certain nombre de bibliographies: Thieme, Talvart et Place, Klapp, le Dizionario universale della letteratura contemporanea, etc. Très souvent la recherche débouche sur les périodiques contemporains, une discussion nourrie s'engage à leur sujet, l'on dépasse les limites de l'exposé de l'élève pour aborder des questions de bibliographie, de productions de titres, de prêt interbibliothèques.

Que penser de ces visites? Du côté des bibliothécaires l'impression est nettement favorable. D'abord nous ouvrons largement nos portes aux jeunes lecteurs, qui seront les lecteurs formés de demain. Nous avons le sentiment réconfortant d'un bon contact avec la jeunesse, une jeunesse curieuse et passionnée. Nous voyons beaucoup de ces enfants et adolescents revenir à nous individuellement, nous interroger, solliciter nos conseils, entreprendre seuls une étude parfois ardue, utiliser nos ressources intelligemment. Certes beaucoup suivent la voie facile, ne sortent guère de la lecture de romans policiers, mais le sacrifice de temps consenti est largement compensé par la satisfaction d'avoir suscité ici ou là un intérêt évident pour le livre. Et l'expérience prouve que les enthousiasmes de la jeunesse sont les mieux enracinés.

Quant aux enseignants, nous leur donnerons la parole pour terminer.

«Plutôt que de vanter ses mérites et de vous dire quelques généralités sur l'influence de la Bibliothèque des Jeunes sur la formation des enfants de ma classe, je préfère vous citer un cas précis parmi tant d'autres.

La petite G. M. est arrivée dans ma classe en avril 1964 pour doubler sa 4e année. Elle avait en français, et particulièrement en vocabulaire, un retard d'au moins 2 ans sur ses camarades, à tel point qu'elle ne comprenait pas «notre langage» et qu'elle ignorait même la signification des mots les plus simples comme par exemple «la cime de l'arbre».

Entraînée pas sa camarade de classe, J. S., G. a commencé à fréquenter assidument la Bibliothèque. Elle prend régulièrement des livres et passe de longs moments à la salle de lecture, à lire ou à feuilleter des ouvrages.

Les progrès de G. M. depuis 18 mois sont remarquables, elle a réussi à atteindre le niveau de la classe (ce qui ne me paraissait guère possible) et même à dépasser certains de ses camarades. L'autre jour, à notre grande joie à tous, elle a gagné un concours de vocabulaire de sens.

Bien que j'aie suivi G. M. de très près dans son travail, je n'aurais jamais pu lui donner tout ce que la lecture des livres de la Bibliothèque, ainsi que l'ambiance et le contact avec la bibliothécaire, lui ont apporté; en plus de l'amélioration du vocabulaire, du français, des connaissances générales, une profonde satisfaction morale, un sentiment de fierté et de confiance en elle-même.

Mon contact personnel avec la Bibliothèque des Jeunes est permanent. Après une lecture suivie en classe, un centre d'intérêt ou souvent même certaines discussions en classe, mes élèves vont à la Bibliothèque et demandent des livres traitant des sujets ou des pays dont il a été question. La Bibliothèque est pour moi un complément très important de mon travail à l'école, non seulement parce que l'enfant y trouve le document, l'information ou simplement le livre purement récréatif, mais parce qu'elle lui donne le goût de la recherche, l'habitude de pousser plus loin ses connaissances, la possibilité de sortir du cadre strictement scolaire et d'ouvrir des portes sur un horizon plus vaste, sans parler du plaisir de la lecture et de l'amour du livre. Il y a en plus un certain climat particulièrement accueillant auquel les enfants sont extrèmement sensibles.»

(Mme G. Faraudo, institutrice de 5e primaire)

«Mes élèves ont 14 ans. Depuis quelques années, et grâce à M. Claude Bron, de l'Ecole normale, leur goût pour la lecture s'est développé de manière très satisfaisante et encourageante. Presque tous sont devenus des «clients» assidus de la Bibliothèques des Jeunes. Mais les plus avancés d'entre eux ne se contentent plus de lire uniquement des ouvrages récréatifs qui leur sont le plus souvent proposés. Certains s'intéressent aux problèmes de la télévision, du cinéma, de la technique en général, d'autres à l'histoire, à la musique et à la littérature.

La Bibliothèque de la Ville qu'ils ont eu l'occasion de visiter dernièrement leur offre un choix plus grand d'ouvrages susceptibles de les intéresser. C'est pourquoi une fraction importante de la classe fréquente maintenant cette institution. De plus les travaux de recherches (histoire, sciences, géographie) qu'ils ont à effectuer en classe les obligent à disposer d'une documentation riche et de bonne qualité. Dans ce cas également, les élèves se tournent tout naturellement vers la Bibliothèque de la Ville qu'on leur a si gentiment et si justement présentée.»

(J.-M. Kohler, maître de 3e préprofessionnelle)

«Les élèves du Gymnase supérieur de La Chaux-de-Fonds sont tenus de faire, chaque année, à leurs camarades, des exposés, plus ou moins approfondis, sur des sujets de littérature française ou étrangère. Ils peuvent, d'autre part, présenter des travaux de concours sur un sujet de leur choix (littéraire ou scientifique) agréé par leurs professeurs. La préparation de ces exposés personnels ou de ces mémoires, souvent consacrés à des œuvres ou à des auteurs contemporains, présenterait pour des jeunes gens de seize à dix-neuf ans des difficultés presque in-

surmontables et les directives des professeurs resteraient lettre morte si les étudiants n'étaient pas appelés à se familiariser avec les instruments de travail bibliographiques et la vaste documentation que peut leur offrir la Bibliothèque de la Ville. C'est pourquoi les visites de la Bibliothèque et les exercices de recherches pratiques institués il y a bien des années déjà par M. Fernand Donzé, directeur, me paraissent non seulement des plus fructueux, mais, à proprement parler, indispensables.»

(P. Hirsch, professeur au Gymnase cantonal)

MITTEILUNGEN - COMMUNICATIONS

Premier colloque de l'Association des Bibliothèques Internationales

L'Association des Bibliothèques Internationales, fondée en 1963 dans le cadre de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires, annonce la tenue à Genève de son premier colloque technique, au Palais des Nations, du 12 au 14 mai 1966.

La séance d'ouverture, qui aura lieu le jeudi 12 mai à 15 heures, réunira les 30 membres de l'Association qui travaillent et vivent à Genève, ainsi qu'un nombre égal de leurs collègues venus d'autres pays d'Europe, où siègent des organisations internationales. Elle aura pour orateur principal Monsieur Hermann *Liebaers*, directeur de la Bibliothèque Royale de Belgique, à Bruxelles, qui fut un des promoteurs de la création de l'Association. L'apéritif qui suivra donnera l'occasion aux membres de l'Association de faire plus ample connaissance.

La question de la formation professionnelle des bibliothécaires, en vue de leur activité au sein des organisations internationales, sera le thème de la séance du samedi matin 14 mai. Le sujet sera présenté par Mademoiselle M.-L. Cornaz, directrice de l'Ecole des Bibliothécaires de Genève, et une discussion générale suivra, à laquelle participeront les membres de l'Association — représentant des écoles de formation aussi diverses que leurs origines nationales. Sont déjà prévus des points de vue canadien, roumain, français, américain, latino-américain, et suisse, ainsi que des considérations concernant les diverses branches de la bibliothéconomie: acquisitions, cataloguage, documentation, et service des lecteurs et des chercheurs.

La journée du vendredi 13 mai sera consacrée à la discussion des questions d'indexage et d'acquisition des publications et des documents des organisations internationales, sur la base de rapports techniques présentés par des spécialistes de ces questions.

Les séances seront publiques, et l'Association souhaite la participation de toutes personnes intéressées par ses travaux.